

# 16 -U14 PAR EQUIPE DES ECOLES DE GOLF 2023 – SEMESTRE 2

MERCREDI 18 OCTOBRE GOLF D'OPIO-VALBONNE

COUPE D'AUTOMNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

**Départ EN LIGNE à 13h30 sur 9 Trous**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs Minimes (nés en 2007 et 2008), Benjamins (2009 et 2010) ayant un index supérieur ou égal à 20.  
Possibilité d'inscrire 1 U12 (2011, 2012) maximum par équipe.  
Une seule équipe par club.  
Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS du club. L'AS doit être à jour de sa cotisation au Comité.

## CONDITIONS PARTICULIERES

Repères de jeu de toutes les catégories :  
*Garçons = Repères jaunes*  
*Filles = Repères rouges*  
**Instrument de mesure interdit**  
Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils  
Suiveurs de partie recommandés (parents de joueurs autorisés à faire suiveur)  
Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)  
Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement officiel, la disqualification du joueur.

## FORME DE JEU

Compétition sur 9 Trous  
Score maximum BRUT : *Strokeford, balle relevée à 9 et on marque 10*  
Chaque équipe est composée de **4 joueurs dont au moins 1 fille** (Shamble à 4)  
Pour les équipes non mixtes : malus de 5 coups à rajouter au score réalisé  
*Shamble = au départ chaque équipier tape sa mise en jeu. Pour le deuxième coup, la meilleure balle est choisie et dès lors, chacun joue sa balle jusqu'à la fin du trou. L'addition des 2 meilleurs scores parmi les 4 possibles est retenue pour chaque trou.*

**Classement** en Brut et en Net. (**le Brut prime le Net**) L'équipe obtenant le meilleur total (*addition de tous les scores*) remporte l'épreuve du jour en Brut et en Net.

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de birdies réalisés, si encore égalité en fonction du nombre de Par, puis si égalité en fonction du nombre de bogeys

## ENGAGEMENT

Chaque école de golf devra s'inscrire selon les modalités précisées sur le site du Comité [www.cdgolf06.com](http://www.cdgolf06.com) et envoyer les droits d'inscription de 50 € par équipe au Comité Départemental de golf 06 .

**Maison régionale des sports  
Esterel Gallery. Bureau 211809  
Boulevard des Ecureuils  
06210 Mandelieu la Napoule**

Pour tout renseignement s'adresser exclusivement à [sportifjeunes@cdgolf06.fr](mailto:sportifjeunes@cdgolf06.fr)

Les Séniors participant au Trophée Michel Fevre et les Dames au Trophée féminin des Alpes Maritimes du CD06 contribuent financièrement pour partie au financement des compétitions jeunes

## RECOMPENSES

Brut : 1 coupe et 4 médailles d'or  
Net : 4 médailles d'or 4 d'argent 4 de bronze

## ARBITRES

Directeur du Tournoi : La Commission Jeunes du comité 06  
Arbitres : à définir